

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **L'Association des parlementaires kirghiz contre la corruption tient une conférence sur la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme**

Le 20 mars 2006, une conférence consacrée à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme a eu lieu à Bichkek. La conférence a été organisée par l'Association des parlementaires kirghiz contre la corruption, avec l'aide du gouvernement du Canada et du centre de l'OSCE à Bichkek.

Des représentants de l'administration du président, du Jogorku Kenesh (Parlement), du gouvernement et du bureau du premier ministre du Kirghizistan, de missions diplomatiques, d'organisations internationales et d'ONG y ont pris part.

La conférence a débuté sur un discours du député du Jogorku Kenesh (Parlement) du Kirghizistan et président de KPAC, l'honorable K. Baibolov, et du chef du centre de l'OSCE à Bichkek, l'ambassadeur M. Muller.

Un expert du bureau de la Banque mondiale à Bichkek, A. tegin Suerkul, a parlé du blanchiment de capitaux et des moyens de le contrer. Gerald Moebius, représentant de l'ONUDC, a quant à lui abordé certains aspects du blanchiment de capitaux du point de vue de l'application de la loi. Par ailleurs, la présidente par intérim de la Banque nationale du Kirghizistan, S. Janybekova, de son côté, a parlé de la lutte contre le blanchiment de capitaux dans le milieu bancaire. Enfin, la présidente par intérim du Service du renseignement financier, T. Kalimbetova, a exposé les objectifs de son service, de même qu'un projet de loi du Kirghizistan sur la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Les participants se sont familiarisés avec les données sur la situation et les méthodes de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme au Kirghizistan et ont discuté des questions relatives au projet de loi kirghiz sur la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Des recommandations et des commentaires constructifs ont été faits sur le projet de loi. Plus particulièrement, des participants ont exprimé leur inquiétude quant au fait que le projet de loi permettrait aux autorités de s'en servir contre des opposants, y compris des opposants politiques. Pendant la discussion, les conférenciers ont expliqué en détail comment serait interprétée et appliquée la loi si elle était adoptée et ont commenté les recommandations relatives à sa révision. Par conséquent, les participants ont convenu de l'importance d'une telle loi et, en même temps, ont souligné la nécessité de modifier le projet de loi en fonction des recommandations formulées à la conférence et ailleurs.

En conclusion, les participants à la conférence ont discuté de certains aspects de l'amélioration de l'efficacité de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme au Kirghizistan, en plus d'attirer l'attention sur la nécessité de s'activer dans ce domaine.

**Secrétariat administratif de KPAC**